

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 5

Artikel: Matière grise à revendre

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Matière grise à revendre

*Les femmes et la relève universitaire:
le point de la situation.*

Par arrêt de juin 1992, le Conseil fédéral a passé de la parole aux actes. Il a alloué aux cantons ayant la charge d'une haute école des subventions extraordinaires, destinées à permettre la création de postes temporaires d'assistants et de professeurs assistants. Toutefois à la condition, entre autres, qu'un tiers de ces postes soient réservés à des femmes: «Cette proportion doit en principe être atteinte dans chaque université.» Des subventions analogues ont été attribuées aux écoles polytechniques fédérales.

Le but de cette création de postes temporaires est de contribuer à assurer la relève du corps enseignant vieillissant de nos universités, dont de toute façon les besoins vont augmentant. Et on sait que les femmes sont une réserve de matière grise qui n'a pas encore été pleinement utilisée.

L'application du programme du Conseil fédéral a commencé en octobre 1992. En mars 1993, un colloque organisé par l'Office fédéral de l'éducation et de la science, avec le Bureau fédéral de l'égalité, a fait le point sur les premiers résultats:

– Au point de vue quantitatif, il y a lieu d'être satisfait: les universités, sauf Fribourg, ont rempli par des femmes au moins 33% (EPF ZH) de leurs postes supplémentaires, et jusqu'à 47% (Lausanne) et 52% (Berne), et même à 100%: la faculté de théologie de Lucerne a simplement porté d'un à deux le nombre de ses assistants.

– Au point de vue qualitatif, la situation n'est pas aussi satisfaisante, et cela pour deux raisons: tout d'abord, au premier échelon de la hiérarchie, soit celui des simples assistants, les postes sont remplis à 69% par des femmes; il y a pourtant heureusement 36% de femmes assistantes supérieures et 32% de femmes professeurs assistants; mais, en outre, comme on pou-

vait le craindre, les femmes apparaissent principalement dans les facultés de sciences humaines, mais pour 28% seulement en médecine et 19% dans l'économie.

Ce qui témoigne aussi de la préoccupation de la Confédération de promouvoir les femmes dans la recherche, c'est aussi que dans les projets financés par le Fonds national, sur 3500 participants, 30% au total sont des femmes, 25% parmi les chercheurs.

Stricte équité

Lors du colloque du 12 mars, M. Schuway, directeur de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, a relevé que l'effort pour la promotion des femmes dans l'université et la science répond certes à une stricte équité, mais encore que les femmes ont un rapport spécifique à faire dans le développement de la science: «posant de nouvelles questions et ouvrant de nouvelles perspectives».

Il a d'ailleurs apostrophé les femmes qui doutent trop d'elles-mêmes. Le colloque était sous le signe du slogan brechtien: Warum sollten wir uns beschreiben? (Faut-il vraiment s'en accommoder?) Des exposés d'universitaires étrangères ont montré

que la situation en Suisse n'a rien de particulier. On en a conclu, comme des discussions dans les groupes de travail, que les mesures d'accompagnement depuis longtemps réclamées par les femmes, et sur lesquelles d'ailleurs on fait aujourd'hui des économies, ne peuvent suffire à elles seules à permettre aux femmes, sauf dans des cas particuliers, d'élever une famille et de faire une carrière universitaire ou dans la recherche.

De plus profonds changements dans les mentalités sont nécessaires. La psychologue hollandaise Ricky van Og a suggéré qu'on ne se demande plus pourquoi si peu de femmes font de la politique, mais pourquoi tant d'hommes en font?

Perle Bugnion-Secretan

Feministische Perspektiven

(pbs) Pour la seconde fois, après la série «Frau - Realität und Utopie», en 1984, l'Université et l'Ecole polytechnique de Zurich ont organisé une douzaine de conférences autour du thème: «Perspectives féminines dans la science: théologie, philosophie, histoire, médecine, biologie, géographie, psychanalyse, etc.» Faute de pouvoir résumer ces exposés, on ne peut que souligner leur extrême intérêt et la diversité des femmes elles-mêmes.

D'abondantes bibliographies contribuent à faire de cette publication une précieuse source d'information pour qui lit l'allemand.

Feministische Perspektiven in der Wissenschaft, 214 p., Verlag der Fachvereine Zürich vdf.



L'Institut de formation syndicale de Suisse (ceo) organise un cours de formation sur le thème:

Travailleuse, connais-tu tes droits?

Ce cours est ouvert à toutes les salariées. Les syndiquées bénéficient d'un rabais et le cours est pris en charge par leur organisation syndicale.

Thèmes abordés:

- le droit au salaire durant la maternité;
- les délais de licenciements;
- les questions liées au travail temporaire;
- la protection de la personnalité et le harcèlement sexuel.

Oratrices: A.-M. Baronne et Lola Rens (avocate et juriste).

Dates: 10 et 11 juin, Sainte-Croix.

Prix: Fr. 300.-.

Renseignements et inscriptions: CEO, cp 54, 3000 Berne 23. Tél. (031) 45 56 69.